

Catégorie d'actions

[I] Investisseurs institutionnels

Objectif du fonds

L'objectif du Fonds consiste à répliquer la performance des marchés d'actions européens.

Stratégie d'investissement

La politique d'investissement du Fonds consiste à répliquer la performance de l'Indice MSCI Europe ESG Screened Choice Index (ou tout autre indice déterminé de temps à autre par les Administrateurs pour répliquer dans une large mesure le même marché que l'Indice) d'aussi près que possible tout en cherchant à minimiser autant que possible l'écart de suivi entre la performance du Fonds et celle de l'Indice.

L'Indice mesure la performance des actions européennes. Les titres sont pondérés par la capitalisation boursière et ce, après l'exclusion de certains titres sur la base d'une évaluation de leur conformité aux critères ESG.

Indice

MSCI Europe ESG Screened Choice Index

Structure

Investment Company

Conforme à UCITS

Domicile

Luxembourg

Fiche technique

ISIN	LU1159236337
Valeur liquidative	18,32 EUR au 31 décembre 2024
Devise	EUR
Actif net(en millions)	673,72 EUR au 31 décembre 2024
Date de lancement	28 septembre 2015
Classification SFDR des fonds	SFDR – Article 8
Style de gestion	Indiciel
Zone	Europe
Règlement/livraison	Cycle de règlement des rachats, DD+2 ; Cycle de règlement des souscriptions, DD+2
Délai de notification	11 h 00 (heure d'Europe centrale) le JN
Valorisation	Clôture journalière du marché
Swing Factor ¹	
Souscription	0.19%
Rachat	0.02%
Souscription initiale	EUR 3 000 000,00
Souscriptions ultérieures	EUR 1 000,00
Frais de Gestion	0,2%
Actuel TER	0,25%
Commission	Souscription Rachat
Acquise au fonds	N/A Maximum 2%

¹ Indicatif à la date de cette fiche informative, sujet à modification

Performance

Annualisé	Indice	Fonds Brut	Ecart	Fonds Net	Ecart
1 An (%)	8,50	8,93	0,43	8,65	0,15
3 Ans (%)	4,04	4,39	0,35	4,14	0,10
5 Ans (%)	6,35	6,68	0,33	6,42	0,07
Depuis début (%)	6,83	7,20	0,37	6,88	0,05
Cumulé					
1 Mois (%)	-0,50	-0,45	0,05	-0,47	0,03
3 Mois (%)	-2,96	-2,86	0,10	-2,92	0,04
1 An (%)	8,50	8,93	0,43	8,65	0,15
3 Ans (%)	12,63	13,77	1,14	12,94	0,31
5 Ans (%)	36,07	38,21	2,13	36,52	0,44
Depuis début (%)	327,80	361,43	33,62	332,12	4,32
Calendrier					
2024 (year to date)	8,50	8,93	0,43	8,65	0,15
2023	16,05	16,41	0,36	16,12	0,07
2022	-10,55	-10,28	0,27	-10,48	0,07
2021	24,97	25,37	0,40	25,03	0,07
2020	-3,32	-3,10	0,22	-3,32	0,00

Les performances passées constituent une information et ne préjugent pas de l'évolution future. Investir implique des risques, dont le risque de perte du capital.

Les chiffres de performance contenus dans ce document sont fournis sur une base brute et nette des frais de base. Les chiffres bruts de frais ne reflètent pas la déduction des frais de conseil ou autres susceptibles de réduire le rendement. Les rendements des indices reflètent les gains et pertes en capital, le revenu et le réinvestissement des dividendes. La performance comprend le réinvestissement des dividendes et les autres bénéfices des entreprises, et est calculée dans la devise indiquée dans la fiche détaillée du fond.

Les rendements de performance enregistrés depuis le lancement seront partiels pour l'année civile, si la date de lancement du Fonds en question, ou la date de lancement du Fonds auquel est liée la performance historique (la date retenue étant la plus proche) est incluse dans cette période.

En raison de la fusion de SSgA Europe Index Equity Fund, domicilié en France, le 28 septembre 2015 est considéré comme étant la nouvelle date de lancement de ce fond. Le tableau des performances ainsi que le graphique reflètent donc les données historiques depuis le 31 décembre 2002.

La méthode de calcul des rendements en valeur ajoutée peut faire apparaître des écarts d'arrondis.

Lorsque le Fond est fermé conformément à son calendrier officiel concernant la Valeur liquidative (VL), mais avec une partie significative des prix des titres sous-jacents pouvant néanmoins être déterminée, une VL technique est calculée. La performance passée indiquée ici a donc été calculée à l'aide d'une VL technique lorsque cela s'est avéré nécessaire, ainsi que la VL officielle du Fonds pour chaque autre jour ouvrable sur la période concernée.

Avant le 28 mai 2021, le Fonds s'appelait State Street Europe Index Equity Fund et répliquait l'indice MSCI Europe Index.

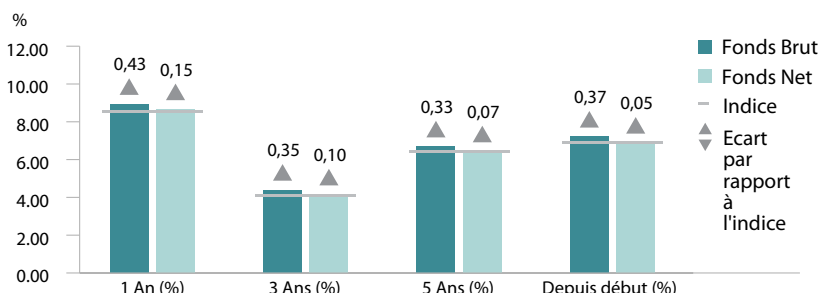
Avant le 1 janvier 2023, le Fonds s'appelait State Street Europe ESG Screened Index Equity Fund.

Avant le 1 juin 2024, l'indice du fonds était le MSCI EUROPE EX UNGC AND CW INDEX.

Source: SSGA.

Toutes les données sont au 31/12/2024

Performance annualisée



Caractéristiques du fonds

	Fonds	Indice
Capitalisation moyenne pondérée (millions)	€83 822	€83 867
Ratio moyen cours/valeur comptable	1,99	1,99
Ratio moyen cours/bénéfices	14,29	14,27
Ratio moyen harmonique pondéré cours/flux de trésorerie	7,48	7,47
Rendement de dividende (%)	3,29	3,30
Nombre de Lignes*	400	400

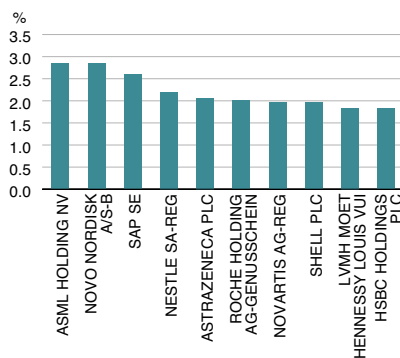
Ratios

	3 Ans
Ecart type (%)	12,87
Erreur de suivi (%)	0,13
Bêta	1,00

* Le nombre de titres peut aussi inclure les positions de cash.

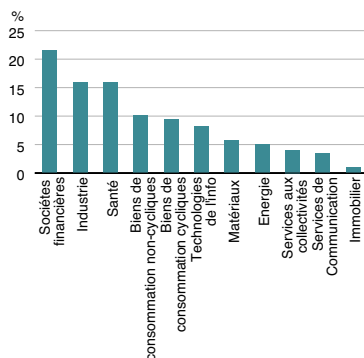
10 Premières Participations

	Poids (%)
ASML HOLDING NV	2,85
NOVO NORDISK A/S-B	2,84
SAP SE	2,59
NESTLE SA-REG	2,20
ASTRAZENECA PLC	2,06
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	2,01
NOVARTIS AG-REG	1,96
SHELL PLC	1,96
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	1,84
HSBC HOLDINGS PLC	1,82



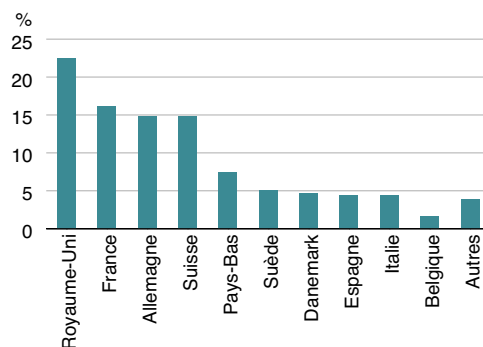
Répartition sectorielle

	Fonds (%)
Sociétés financières	21,46
Industrie	15,97
Santé	15,86
Biens de consommation non-cycliques	10,07
Biens de consommation cycliques	9,33
Technologies de l'info	8,16
Matériaux	5,77
Energie	4,97
Services aux collectivités	4,04
Services de Communication	3,48
Immobilier	0,90
Total	100,00



Répartition par pays

	Fonds (%)
Royaume-Uni	22,49
France	16,10
Allemagne	14,87
Suisse	14,80
Pays-Bas	7,45
Suède	5,10
Danemark	4,73
Espagne	4,48
Italie	4,45
Belgique	1,63
Autres	3,90
Total	100,00



Source : SSGA.

Les caractéristiques, positions, allocations par pays et secteurs représentés le sont à la date indiquée en haut de la fiche produit et sont susceptibles de changer. Dans l'allocation par pays, le terme « Autre » désigne la consolidation de tous les pays qui ne sont pas déjà inclus dans le top 10 du Compartiment.

VEUILLEZ NOTER QUE LE DÉTAIL COMPLET DES PARTICIPATIONS SOUS-JACENTES DU FONDS SE TROUVE SUR WWW.SSGA.COM

Communiqué commercial – Accès général. À l'usage exclusif des clients professionnels.

Ce document sert à des fins d'informations privées. Les informations fournies ne constituent pas des conseils d'investissement tel que ce terme est défini dans la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (2014/65/UE) ou dans la réglementation suisse applicable et elles ne doivent pas être invoquées en tant que telles. Il n'y a aucune représentation ou garantie quant à l'exactitude de ces informations et State Street décline toute responsabilité vis-à-vis des décisions fondées sur celles-ci.

Veillez consulter la dernière mise à jour du Document d'information clé (DIC)/Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et du Prospectus du Fonds avant toute décision d'investissement. Les versions anglaises les plus récentes du Prospectus et du DIC/DICI sont consultables à l'adresse www.ssga.com. Une synthèse des droits des investisseurs est disponible ici : <https://www.ssga.com/library-content/products/fund-docs/summary-of-investor-rights/ssga-investors-rights-summary-template-non-etf-Lux.pdf> **Veillez noter que la Société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions relatives à la commercialisation et procéder à la dénotification conformément à l'art. 93a de la directive 2009/65/CE.**

Cette communication est destinée aux clients professionnels (ce qui inclut les Contreparties éligibles) qui sont considérés comme à la fois compétents et expérimentés en matière d'investissements.

Les informations fournies ne constituent pas des conseils d'investissement tel que ce terme est défini dans la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (2014/65/UE) ou dans la réglementation suisse applicable et elles ne doivent pas être invoquées en tant que telles. Cela signifie que cette communication marketing (a) n'a pas été préparée conformément aux exigences juridiques visant à promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement (b) n'est pas soumise à une interdiction de transactions quelconque avant la diffusion de la recherche en investissements.

Cet organisme de placement collectif et son distributeur sont agréés par l'Autorité fédérale suisse de surveillance des marchés financiers (FINMA) conformément à la Loi fédérale suisse sur les placements collectifs de capitaux (« LPCC », ou « CISA » en anglais) et à l'Ordonnance suisse sur les placements collectifs de capitaux (« OPCC », ou « CISO » en anglais). L'organisme de placement collectif est structuré sous forme d'Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) sous le régime de la législation du Luxembourg, et agréé comme OPCVM par la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF). Les futurs investisseurs peuvent se procurer le prospectus actuel, les statuts constitutifs, le DICI ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel, sans frais, auprès du Représentant suisse et Agent payeur, State Street Bank International GmbH, Munich, Zurich Branch, Beethovenstrasse 19, 8027 Zurich.

© 2020 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) sont propriété exclusive de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenus d'informations ; (2) ne sauraient être recopiées ou distribuées ; et (3) ne sont pas forcément exactes, exhaustives ou à jour. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenus d'informations ne sauraient être tenus responsables de tout préjudice ou de toute perte résultant de l'utilisation de ces informations.

Ce travail ne saurait être reproduit, copié ou transmis en tout ou partie, ni son contenu communiqué à des tiers sans l'autorisation expresse écrite de SSGA.

Pour plus d'informations

Visitez notre site web www.ssga.com ou contactez un bureau SSGA.

SSGA Belgium

+32 (0) 2 663 2016

SSGA France

+33 (0) 1 44 45 40 48

SSGA Germany

+49 (0) 89 55878 999

SSGA Ireland

+353 1 776 3000

SSGA Italy

+39 02 3206 6121

SSGA Middle East & Africa

+971 2 245 9000

SSGA Netherlands

+31 (0) 20 718 1701

SSGA Switzerland

+41 (0) 44 245 7099

SSGA United Kingdom

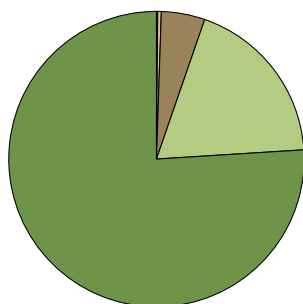
+44 (0) 20 3395 2333

Résumé du R-Factor

R-Factor est une note de durabilité développée par State Street Global Advisors qui exploite plusieurs sources de données et les retraite par rapport au Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Une note est ainsi attribuée à plus de 12 000 entreprises cotées en bourse. SSGA utilise le R-Factor pour diverses solutions d'investissement et comme indicateur dans des rapports et fiches d'information.

Profil du Fonds Facteur-R

Non disponible	0,09%
Retardataire	0,05%
Titres sous-performants	0,39%
Titres à rendements moyens	4,77%
Titres sur-performants	18,70%
Chef de file	75,99%



Source : Factset/SSgA depuis 30 nov 2024

Facteur R

Résumé du facteur R (R-Factor)

Facteur R	Fonds
	75

Source : Factset/SSgA depuis 30 nov 2024

Couverture du Fonds

	Compte	Pourcentage du total de titres	Pourcentage de la valeur de marché totale
Couverture des titres du R-Factor	399	99,75%	99,91%
Nombre total de titres du Fonds	400		

Source : Factset/SSgA depuis 30 nov 2024

Les 10 principales positions

	Pondération du Fonds	Cote du facteur R
ASML Holding NV	2,85%	84
Novo Nordisk A/S Class B	2,84%	78
SAP SE	2,59%	75
Nestle S.A.	2,20%	82
AstraZeneca PLC	2,06%	77
Roche Holding Ltd Dividend Right Cert.	2,01%	79
Novartis AG	1,96%	89
Shell Plc	1,96%	73
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	1,84%	69
HSBC Holdings Plc	1,82%	63

Source : Factset/SSgA depuis 30 nov 2024

Les 5 principaux cotes du facteur R

Aena SME SA	0,16%	99
Porsche AG	0,07%	98
Sampo Oyj	0,20%	97
Schneider Electric SE	1,39%	94
Danone SA	0,45%	94

Source : Factset/SSgA depuis 30 nov 2024

Les 5 cotes du facteur R les plus bas

CTS Eventim AG & Co. KGaA	0,05%	24
L E Lundbergforetagen AB Class B	0,04%	32
EMS-CHEMIE HOLDING AG	0,05%	36
Nemetschek SE	0,06%	36
BKW AG	0,03%	37

Source : Factset/SSgA depuis 30 nov 2024

Le Résumé du facteur R (R-Factor) reflète seulement certaines caractéristiques durabilité et ne reflète pas le rendement du fonds. Certains instruments tels que les liquidités et les produits dérivés sont exclus. Les données d'analyse de durabilité font l'objet d'un rapport décalé d'un mois par rapport à la période de performance mensuelle considérée. Veuillez consulter la section Renseignements importants pour obtenir plus d'informations et de définitions des mesures durabilité présentées. Les actions mentionnées ne sont pas nécessairement des titres dans lesquels SSGA investit. Les références à des actions spécifiques d'une société ne doivent pas être interprétées comme des recommandations ou des conseils d'investissement. Les déclarations et opinions sont susceptibles de changer à tout moment, en fonction du marché et d'autres conditions.

Mesures climatiques

Mesures climatiques	Fonds
Intensité Carbone (Directe + Indirecte)	135,06
Intensité moyenne pondérée en carbone (Directe + Indirecte)	128,61
Réserves totales des émissions de carbone	123,25
Émissions de carbone de portée 1+2	5532762,01
Total des émissions carbonées (TCFD)**	36 710,77*
Empreinte carbone (TCFD)	53,08
Intensité carbone (TCFD)	123,65
Intensité carbone moyenne pondérée selon la TCFD (WACI)	84,39
Revenus bruns (%)	3,49
Revenus verts (%)	2,06

Voir « Glossaire » pour des notes de calcul détaillées telles que le traitement des données manquantes, le décalage des données et les exclusions. Source : State Street Global Advisors, S&P Trucost, FactSet, Task Force on Climate- Related Financial Disclosures (TCFD). Les résultats sont des estimations basées sur des hypothèses et des analyses réalisées par State Street Global Advisors. Ils ne sont pas destinés à représenter les résultats réels d'une offre. Les résultats réels peuvent différer.* La mesure des émissions totales de carbone du TCFD attribue les émissions aux investisseurs sur la base d'une approche d'actionnariat. Dans le cas de fonds mixtes, les résultats représentent la responsabilité environnementale de l'ensemble des actifs sous gestion du fonds. Pour la responsabilité individuelle des porteurs de parts, une responsabilité répartie peut être calculée en fonction du pourcentage de détention individuel. ** La mesure n'est pas utilisée pour comparer les portefeuilles et les indices de référence car les données ne sont pas normalisées.

Profil d'intendance

Au 31 déc 2024

Profil d'intendance

T3 2024

Nombre de rencontres ayant fait l'objet d'un vote	34
Nombre de pays	9
Propositions de la direction	566
Approuvé par vote	93,64%
Refusé par vote	6,36%
Propositions d'actionnaires	1
D'accord avec la direction	100,00%
En désaccord avec la direction	0,00%

Les montants représentent une agrégation cumulative d'un trimestre à l'autre à l'échelle de SSGA et ne sont pas seulement liés au fonds. State Street Global Advisors vote pour ses clients lorsque le client lui a délégué le pouvoir de vote par procuration. State Street Global Advisors assure ce vote et dialogue avec les entreprises de la manière qui, selon nous, est la plus susceptible de protéger et de promouvoir la valeur économique à long terme des investissements des clients. Cela est décrit dans notre Politique mondiale de vote par procuration et de dialogue.

Diversité des sexes

Femmes dans les conseils d'administration	Nombre de titres
0	0
1	6
2	20
3	66
4	96
5	76
6	69
7	31
8	11
9	6
10	3
Plus de 10	0
Non disponible	16
Total	400

Source : Factset/SSgA depuis 30 nov 2024

Les informations sur la durabilité présentées ci-dessus visent à assurer la transparence aux investisseurs sur les caractéristiques de durabilité du fonds. La présentation de ces informations ne doit pas être interprétée comme une représentation de l'objectif d'investissement actuel ou futur du fonds, ni comme un indicateur de la prise de décision d'investissement actuelle ou future du gestionnaire du fonds.

Pour plus d'informations sur la catégorie SFDR du fonds, les investisseurs sont encouragés à consulter le [prospectus/KIID] du fonds.

Les investisseurs ne doivent pas évaluer un investissement dans le fonds sur la seule base des informations ci-dessus, mais doivent plutôt prendre en compte d'autres facteurs, notamment l'objectif d'investissement global et le profil de risque du fonds. Les investisseurs sont encouragés à consulter le [https://www.ssga.com/fund-finder/?tab=documents] du fonds pour plus d'informations sur le fonds.

Les informations tierces ci-dessus ont été obtenues auprès de sources considérées comme fiables à la date indiquée, mais leur exactitude n'est pas garantie. SSGA n'est pas responsable des décisions d'investissement basées sur ces informations et ne doit pas être invoquée en tant que telle. Il n'y a aucune représentation ou garantie quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité actuelle de ces informations.

R-Factor R-Factor est une note de durabilité développée par State Street Global Advisors qui exploite plusieurs sources de données et les traite par rapport au Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Une note est ainsi attribuée à plus de 12 000 entreprises cotées en bourse. SSGA utilise le R-Factor pour diverses solutions d'investissement et comme indicateur dans des rapports et fiches d'information.

Les scores de R-Factor sont comparables dans tous les secteurs. Les scores de R-Factor sont conçus pour s'appuyer sur des questions qui sont importantes pour le secteur d'une société et une région régulatrice. Une échelle de classement uniforme permet l'interprétation du score final du niveau de la société à des fins de comparaison avec d'autres sociétés.

R-Factor Le processus de notation de R-Factor est basée sur la structure publiée par le Sustainability Accounting Standards Board (« SASB »). Le cadre de référence SASB essaie d'identifier les risques durabilité qui revêtent une importance financière pour l'émetteur en fonction de sa classification industrielle. Le score du R-Factor est déterminé en n'utilisant que les indicateurs provenant des fournisseurs de données de durabilité qui traitent spécifiquement des risques de durabilité identifiés par le cadre du SASB comme étant financièrement importants pour l'émetteur, en fonction de sa classification sectorielle.

Les rendements d'un portefeuille de titres qui exclut les sociétés ne satisfaisant pas les critères Investissement durable spécifiques dudit portefeuille peuvent être inférieurs à ceux d'un portefeuille de titres qui inclut de telles sociétés. Un portefeuille basé sur des critères Investissement durable peut en conséquence investir dans des secteurs ou des titres dont les performances sont inférieures au marché dans son ensemble.

Profil R-Factor Dans chaque groupe d'industrie, les émetteurs sont classés selon cinq groupes de performance durabilité distincts, en fonction du classement par centile dans lequel se range leur score R-Factor. Une société est classée dans l'une des cinq catégories de performance durabilité (En bas du classement - 10 % de l'univers d'investissement, Sous-performante - 20 %, Moyennement performante - 40 %, Surperformante - 20 % ou Chef de file - 10 %) en comparant le score R-Factor de la société par rapport à une tranche de scores. Les scores R-Factor sont normalement attribués selon des processus de notation normalisés sur une échelle de notation de 0 à 100. Un écart entre le nombre de titres dans le récapitulatif R-Factor et le nombre de titres dans les rapports réguliers peut survenir dans la mesure où le récapitulatif R-Factor repose sur le nombre d'émetteurs plutôt que sur le nombre de titres dans le portefeuille.

Revenus verts (en %) : Pourcentage des revenus provenant de produits/activités liés aux technologies vertes ou à faible émission de carbone, selon le système FTSE LCE

Revenus bruns (en %) : Pourcentage des revenus provenant des secteurs « bruns », les secteurs extractifs tels que classés par S&P Trucost

Intensité carbone moyenne pondérée (TCFD) - Exposition du portefeuille aux entreprises à forte intensité carbone, exprimée en tonnes CO2/million d'USD de chiffre d'affaires. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont réparties en fonction des pondérations du portefeuille (la valeur actuelle de l'investissement par rapport à la valeur actuelle du portefeuille).

Total des émissions carbone (TCFD) - Les émissions absolues de gaz à effet de serre associées à un portefeuille, exprimées en tonnes CO2. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital.

Empreinte carbone (TCFD) - Total des émissions carbone d'un portefeuille normalisé par la valeur de marché du portefeuille, exprimé en tonnes CO2/million d'USD investi. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital.

Intensité carbone (TCFD) - Volume des émissions de carbone par million de dollars de chiffre d'affaires (efficacité carbone d'un portefeuille), exprimé en tonnes CO2/million d'USD de chiffre d'affaires. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital

Mixité

Nous utilisons actuellement l'ensemble de données des « collaborateurs » de FactSet, eux-mêmes pour communiquer le nombre de femmes faisant partie du conseil d'administration, dans chaque société du portefeuille du Fonds.

Les données et mesures proviennent des contributeurs énumérés ci-dessous à la date de ce rapport et font l'objet de leurs divulgations ci-après. Toutes les autres données proviennent de SSGA.

Sections de Trucost Intensité carbone (Directe+Indirecte), Intensité carbone moyenne pondérée (Directe+Indirecte), Total des émissions carbonées, Empreinte carbone.

Trucost® est une marque déposée de S&P Trucost Limited (« Trucost ») et est exploitée sous licence. Le ou les Rapports ESG ne sont en aucun cas sponsorisés, approuvés, vendus ou promus par Trucost ou ses filiales (ensemble, les « Parties concédantes ») et aucune des Parties concédantes ne fait de réclamation, de prévision, de garantie ou de déclaration quelle qu'elle soit, de manière expresse ou implicite, concernant (i) les résultats à obtenir de l'utilisation des données Trucost avec le rapport, ou (ii) l'adéquation des données Trucost à l'objectif auquel elles sont destinées dans le cadre du rapport. Aucune des Parties concédantes ne fournit de conseil ou de recommandation financière ou d'investissement en relation avec le rapport. Aucune des Parties concédantes ne sera tenue pour responsable (que ce soit par négligence ou pour toute autre raison) à l'égard de quiconque pour toute erreur dans les données de Trucost ou soumise à l'obligation d'informer quiconque de toute erreur dans ces données.

Sections FactSet : mixité

Cette publication peut contenir des informations protégées de FactSet (« Informations de FactSet ») qui ne peuvent être reproduites, utilisées, diffusées, modifiées ou publiées de quelque manière que ce soit sans le consentement écrit exprès de FactSet. Les informations de FactSet sont fournies « en l'état » et toutes les représentations et garanties qu'elles soient orales ou écrites, expresse ou tacites (par le régime du droit commun, par statut ou autrement), sont par la présente, exclues et rejetées, dans les mesures extrêmes permises par la loi. Plus particulièrement, en ce qui concerne les informations relatives à FactSet, FactSet décline toute garantie implicite de qualité marchande et de convenue à des fins spécifiques, ni n'en garantit l'exactitude, l'intégrité, l'actualité, la fonctionnalité et/ou la fiabilité. Les informations relatives à FactSet ne sauraient constituer un conseil en investissement et toutes opinions ou affirmations contenues dans une publication incluant des informations FactSet (et/ou les informations FactSet elles-mêmes) ne sauraient représenter les opinions ou croyances de FactSet, ses sociétés affiliées et/ou des entités liées, et/ou de leurs employés respectifs. La société FactSet ne saurait être tenue responsable de tout dommage découlant de l'utilisation, de quelque manière que ce soit, de cette publication ou des informations de FactSet qui pourraient être contenues dans ce document.